

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

2008-2009

Chers collègues et amis,

La première année de mon mandat de présidente de la SHF n'a pas été des plus paisibles. Les difficultés que traverse l'Université ont canalisé une part importante de l'activité de la SHF et je remercie le bureau et le comité pour avoir toujours répondu aux sollicitations dont ses membres ont fait l'objet.

1. Cotisations :

Une des conséquences de l'implication de nos collègues dans le mouvement universitaire est le retard que nous n'avons pu que constater dans la rentrée des cotisations 2009. Au 2 mai 2009, 591 cotisations avaient été perçues, contre 662 en 2008, 844 en 2007 et 559 en 2006 (année des mouvements d'opposition au CPE). La fluctuation de ces chiffres fait apparaître en 2006 une baisse similaire à celle de 2009, laquelle avait été compensée en 2007 par une hausse exceptionnelle des cotisations. Tout porte à croire qu'il en sera de même en 2010. Quoi qu'il en soit, un rappel sera envoyé par notre trésorière Marie-Madeleine Gladieu en juin et, si nécessaire, à la rentrée de septembre.

1. Formation et recrutement des enseignants du second degré :

Depuis mon élection en mai dernier, la part la plus importante de mes activités et des débats au sein du bureau et du comité, lors de ses réunions du 18 octobre 2008 et du 11 janvier 2009, ainsi que des consultations par courrier électronique, a concerné la formation et le recrutement des enseignants du second degré. La SHF a abordé cette question dans le respect des missions qui sont les siennes : œuvrer pour le développement de la recherche dans les langues, littératures et civilisations ibériques et ibéro-américaines et contribuer au développement de l'enseignement des langues parlées dans le monde ibérique. Les diverses démarches qu'elle a entreprises, seule ou en collaboration, ont reposé sur quelques principes fondamentaux tels qu'une formation disciplinaire de qualité pour les futurs certifiés, la préservation des masters recherche, de concours nationaux, anonymes, sur programme, auxquels soient attachés des emplois de fonctionnaires, le maintien d'épreuves d'analyse et de synthèse permettant d'évaluer, à l'écrit et à l'oral, des compétences disciplinaires, en particulier des compétences linguistiques qui ne soient pas réduites à l'aptitude à la communication et qui tiennent compte du patrimoine culturel dont la langue est indissociable. Elle a également demandé, dès le départ, le maintien d'une année de stages rémunérés postérieure aux épreuves universitaires. Nous l'avons fait savoir une première fois le 11 juillet 2008 par l'envoi à Xavier Darcos, à l'initiative de la SHF, d'un courrier signé par Bernard Darbord, président de l'Agrégation externe d'Espagnol, Christian Bousy, président du CAPES externe, Jean-Marc Buiguès, Président de l'Agrégation interne et moi-même. Une nouvelle lettre détaillant la position affinée par le comité lors de sa réunion du 18 octobre était adressée

à Xavier Darcos le 21 novembre (les textes des différents courriers peuvent être consultés sur le site de la SHF). Nous demandions en outre à être représentés dans la commission chargée de fixer la nature des épreuves du nouveau CAPES. En réponse, trois représentants de la SHF – Claudie Terrasson, Philippe Meunier et moi-même – avons été reçus le 24 novembre 2008 par M. Sherringham, chef de cabinet de Xavier Darcos, qui reconnaissait que préparer l'agrégation dans le cadre du master relevait de la quadrature du cercle mais faisait appel à notre inventivité. Il nous invitait à nous émanciper des IUFM. La SHF a également pris, fin octobre, l'initiative de contacter les autres sociétés savantes de langues et cultures étrangères pour l'élaboration d'une lettre commune adressée le 30 octobre à Valérie Pécresse sur la question de la « mastérisation » des concours. A la suite des cinq premiers signataires (SHF, SAES – Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur –, l'AGES – Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur –, la SIES – Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur – et l'AFEA – Association Française des Etudes Américaines –), quatre autres sociétés savantes de langues étrangères ont signé ce document. Cette initiative a permis de resserrer les liens entre ces sociétés qui, depuis, se concertent régulièrement. En réponse à leur lettre, les cinq premiers signataires ont été reçus le 13 février 2009 par M. Coulhon, conseiller auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce fut l'occasion de souligner les avantages d'un concours sur programme pour la formation des candidats et sa nécessité pour garantir l'égalité des chances, de souligner la difficulté qu'il y aurait à assurer conjointement la formation universitaire, professionnelle et la préparation du CAPES en deux ans dans le cadre d'un Master, à plus forte raison la préparation de l'Agrégation. Ce fut aussi l'occasion de faire observer la difficulté d'insérer dans le dispositif des séjours à l'étranger, importants pour l'apprentissage des langues vivantes. Un moratoire d'un an a été demandé. Les mêmes signataires ont également élaboré conjointement une nouvelle lettre de rappel au ministre de l'Éducation nationale, du 4 avril, et une missive adressée le 29 avril à Mrs Marois et Filâtre pour demander à être associés à la commission nationale de concertation sur la réforme de la formation et du recrutement des maîtres. Nous avons été informés que les sociétés savantes seraient auditionnées par la commission. Par ailleurs, la SHF a également signé deux autres lettres ouvertes défendant des positions en accord avec les siennes et qui regroupaient un très large éventail disciplinaire de sociétés savantes. De plus, à la suite de la réunion du comité du 11 janvier, la SHF a sensibilisé l'ensemble des hispanistes par un « appel » qui portait sur les deux points de la « mastérisation » et du décret sur les enseignants chercheurs, dans la mesure où il a des incidences sur la recherche et sur la vie de nos départements et UFR. Cet appel a réuni 430 signatures et a été remis par Marc Zuili au ministère de la Recherche début février.

2. Évaluation des enseignants chercheurs :

D'autres dossiers ont retenu notre attention. Sur celui de l'évaluation récurrente des enseignants chercheurs, la SHF a participé à deux réunions organisées par l'AERES. Elle était représentée par Thomas Gomez à la première (19 juin 2008), consacrée aux critères de l'évaluation individuelle de la recherche, en particulier à la bibliométrie. Christian Boix et moi-même étions présents à la seconde, qui s'est tenue le 18 septembre 2008 et a débouché sur le renoncement – au moins pour un an – à l'établissement d'une liste de revues classées

pour les langues, les lettres et les arts. Ce résultat a été obtenu en particulier grâce à une large convergence de vues des représentants des sociétés savantes et des présidents des sections du CNU. Une troisième réunion, plus restreinte, sera organisée prochainement. Les présidents des sociétés savantes en sont exclus et seuls les présidents des sections du CNU y sont invités. Plus que jamais, dans le contexte d'une évaluation tous azimuts, il importe de préserver les liens – actuellement excellents en ce qui concerne la 14^e section – entre sociétés savantes et CNU. Et même si l'évaluation quantitative par la bibliométrie n'est pas appliquée dans nos disciplines, il importe aussi de veiller à la qualité de nos publications. Le comité travaille actuellement à l'établissement d'un bilan des revues et collections de l'hispanisme français. Ses travaux ont, toutefois, pris du retard en raison des mouvements universitaires. Indépendamment des critères d'évaluation de l'AERES, il importe de faire le point sur les supports de publication qu'offrent nos universités. Quels sont-ils ? Répondent-ils aux besoins ? Leurs modes de fonctionnement sont-ils conformes aux exigences actuelles ? C'est un chantier à poursuivre.

3. Rencontres scientifiques :

Pendant le mandat des deux derniers présidents, la SHF a été soucieuse de soutenir la recherche et de contribuer à sa valorisation. Cet effort a été poursuivi. L'année 2008 a été riche en rencontres scientifiques ; elle a connu, outre les Journées d'Étude d'Aix portant sur la littérature, le congrès organisé conjointement par la SHF, l'APFUE et l'ENS LSH de Lyon du 26 au 29 novembre. Cette rencontre s'insère dans une série de congrès organisés alternativement dans les deux pays et dont le premier s'est tenu en décembre 2005 à Séville. Hispanistes français et spécialistes espagnols du français se sont retrouvés sur « La culture de l'autre : l'enseignement des langues à l'université ». De l'avis général, l'ambiance a été cordiale et le niveau moyen des communications en hausse. Cela augure bien de la troisième rencontre dont l'organisation incombera à nos amis espagnols. Il n'en reste pas moins que l'organisation de deux congrès en 2008-2009 a pesé sur le budget de la SHF (mais cela ne se produit qu'une fois tous les six ans), d'autant plus que la collaboration avec l'ENS est passée par des hauts et des bas jusqu'à l'automne 2008 et qu'une meilleure réactivité de sa part aurait permis que des factures de restauration soient prises en charge par l'Ambassade d'Espagne. Ceci n'enlève rien au dynamisme de Marina Mestre, de Begonia Riesgo et de Carlos Heuch que je tiens à remercier chaleureusement, comme je remercie l'équipe des collègues qui ont accepté de préparer les actes, sous la houlette de Jean-Claude Rabaté, responsable de l'organisation du congrès (Nathalie Dartai, Jammes Durnerin, Cécile Iglesias, Marie-Madeleine Gladieu, Catherine Orsini-Saillet, Isabelle Rouane Soupault et Amélie Piel).

Je remercie également les organisatrices du présent congrès, Graciète Besse, Ilda Mendez Dos Santos et Clémentine Lucien qui, dans un contexte de blocage, n'ont pas eu la tâche facile. Nos félicitations vont aussi à Graciète Besse qui a obtenu de la Région Ile de France une réponse positive à un appel d'offres apportant à ce congrès un financement pouvant atteindre 10 000 euros au maximum (mais ne pouvant dépasser le tiers des dépenses réelles) qui s'ajoute à la générosité de l'Ambassade d'Espagne, qui nous a accordé 6000 euros pour cette manifestation.

Ce 34^e congrès offre à cette rencontre une dimension internationale plus affirmée que dans les précédentes puisqu'aux invités étrangers s'ajoutent des communicants portugais,

brésiliens et espagnols. Si, handicapés par l'actualité, nous n'avons pas œuvré cette année au renforcement des liens entre les présidents des sociétés d'hispanistes européens, tâche amorcée par Georges Martin –les liens qui se sont renforcés sont hexagonaux –, l'ouverture à l'international a été réalisée au niveau des chercheurs.

Nous devons penser maintenant au thème et au lieu du congrès de 2011. Une décision sera prise par le comité en octobre, néanmoins, un appel est déjà lancé aux universités qui seraient disposées à accueillir le 35^e congrès des hispanistes.

La SHF a aussi participé à trois tables rondes organisées par Jesús Dorronsoro (université de Paris I). A la première (4 décembre 2008), qui portait sur « El diálogo social en España », participait Jacques Maurice ; à la seconde (8 décembre 2008), consacrée à « La Constitución española: gestación, proceso histórico y perspectiva », Serge Buj ; et à la troisième sur « Exiliados en Francia. Retazos de vida », dans le cadre d'une rencontre consacrée à « 70 años del inicio del exilio de 1939 », coorganisée par le centre UNED de Paris, le 16 mai 2009, participait de nouveau Jacques Maurice. La SHF était aussi représentée par son vice-président Jean-Claude Rabaté.

4. Hommages

Outre le volume d'actes des Journées d'Étude du printemps dernier, qui devrait paraître fin 2009 et les actes du congrès SHF / APFUE / ENS, qui devraient sortir à l'automne sous forme de CDROM et qui seront également publiés en ligne sur le site de l'association « La clé des langues » qui œuvre à la diffusion des langues étrangères, en collaboration avec l'ENS LSH de Lyon, le volume d'inédits de Marcel Bataillon préparé par son fils Claude Bataillon et publié aux Presses Universitaires du Mirail ne devrait pas tarder à voir le jour. Il portera le logo de la SHF qui lui a apporté un financement symbolique (100 euros) car les 1500 euros prévus sous le mandat de Georges Martin ont finalement été pris en charge par l'Ambassade d'Espagne. Le volume d'Hommage à Carmen Val Julian, édité par l'ENS LSH de Lyon, est en cours de préparation.

5. Bourses SHF

Notre société poursuit son effort de soutien aux jeunes chercheurs par la distribution de bourses. Sur les 10 bourses attribuées en 2008, neuf séjours de recherche ont été effectués, le dixième a été reporté à l'été 2009. En revanche, tous les rapports de séjour de recherche n'ont pas été remis et cette obligation va devoir être rappelée aux boursiers, de même que la remise d'un exemplaire de leur thèse pour dépôt à la bibliothèque de l'ENS LSH de Lyon. Le comité de la SHF a d'ailleurs pris, en janvier, la décision de ne verser le dernier quart de la bourse qu'au moment de la remise du rapport de mission. Le nombre de candidatures pour la campagne 2009 est en baisse et la qualité des dossiers également, d'après le rapport remis par Augustin Redondo. Il s'avère nécessaire de mieux sensibiliser les directeurs de recherche à la chance qui est offerte à leurs doctorants, d'autant plus que les allocations de recherche sont rares et les équipes de recherche le plus souvent peu fortunées.

6. Information

Lors de sa réunion du mois de janvier, le comité a décidé de supprimer *Les Nouvelles de l'Hispanisme* qui faisaient double emploi avec *L'Événementiel*, excellemment tenu par

Isabelle Tauzin. Le succès de cette publication électronique mensuelle et les informations directement envoyées à Patricia Rochwert-Zuili pour être publiées sur le site avaient pratiquement tari celles qui étaient adressées à Jean-Claude Rabaté. Néanmoins, tous les ans, les onze numéros de *L'Événementiel* seront réunis sur un CDROM et envoyés à l'AIH pour contribuer à faire connaître à l'étranger les travaux des hispanistes français.

Le site de notre société offre une autre source d'information, le *Bulletin Bibliographique* que chaque membre peut actualiser quand bon lui semble. Le revers de la médaille de cette facilité est que nous ne sommes plus relancés pour rentrer ces données et que nous pouvons oublier de le faire, appauvrissant ainsi ce bulletin bibliographique. Des rappels réguliers ne seraient pas inutiles. Le comité devra se pencher sur cette question.

Défense de l'enseignement de l'espagnol

Des actions de défense des langues romanes ont été poursuivies. La SHF est de nouveau intervenue, à la suite des démarches précédemment effectuées par Georges Martin, par un courrier adressé au ministre Xavier Darcos, à l'Inspecteur général Emilien Sanchez et à l'IPR d'Orléans, Mme Catherine Guillaume, pour demander le maintien de deux classes de sixième bilangues dans des collèges du Loiret. Nous n'avons pas eu gain de cause, car on nous a objecté que « le développement de l'espagnol LV1 n'est pas une priorité académique et que les sixième bilangues sont un dispositif dérogatoire qui n'a été autorisé par le ministre de l'Éducation nationale qu'en faveur de l'allemand ou d'autres langues à faible diffusion » (propos de M. Georges Buchei, Inspecteur d'Académie du Loiret).

Nous avons été sollicités pour une autre question concernant la réforme du concours d'entrée à l'École de la Magistrature. Le concours d'entrée réformé réduit le choix des langues vivantes à l'écrit. L'anglais devient la seule langue autorisée pour l'épreuve obligatoire, les autres langues (espagnol, italien, allemand, arabe) n'étant maintenues que dans le cadre d'une épreuve facultative de langue à l'oral. Sollicités par la SHF, les germanistes et les italianistes sont aussi intervenus auprès de la Garde des Sceaux et du président du Conseil d'État pour demander que soit préservé le principe de la diversité des langues enseignées car cette mesure ne peut qu'avoir de fâcheuses répercussions sur l'enseignement des langues dans les cursus de Droit. L'Ambassade d'Espagne, alertée, est également intervenue. Malgré cela, la Garde des Sceaux nous fait savoir que la mesure serait appliquée, après une année de transition conservant les options linguistiques actuelles.

Voici, chers collègues, le bilan des activités de cette année que je sou mets à votre appréciation, non sans remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la vie et au dynamisme de la SHF. Je vous remercie de votre attention.

GENEVIEVE CHAMPEAU